

L'ajournement

avenir assez rapproché, de donner à la Chambre les résultats de l'examen actuellement en cours sur la politique des transports. En procédant à cet examen, le ministre a pris en considération un certain nombre de possibilités et a analysés les effets de chacune d'entre elles. Entre-temps, je puis vous dire qu'à notre sens il est nécessaire, entre autres exigences, de développer tous les moyens de transport d'une manière intégrée de sorte que chacun d'entre eux soit utilisé au mieux de sa capacité par rapport aux autres. Il sera possible ainsi d'analyser d'une façon équilibrée les besoins dans chaque domaine, en tenant compte des exigences des usagers, des transporteurs et des gouvernements concernés. Nous examinerons en outre l'opportunité de créer un ministère de l'aviation distinct.

Je dois ajouter qu'à titre de Canadien de l'Ouest, j'attends avec impatience les déclarations du ministre sur la nouvelle politique des transports. Nous, Canadiens de l'Ouest, comme en conviendra sans doute le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) connaissons de gros problèmes de transport. Nous espérons qu'une nouvelle politique sera bientôt adoptée et qu'elle nous permettra de résoudre un grand nombre de nos problèmes dans ce domaine.

L'IMPÔT SUR LE REVENU—LA DÉCENTRALISATION DES SERVICES D'INFORMATIQUE—LA POSSIBILITÉ D'IMPLANTATION DE BUREAUX DANS LA RÉGION ATLANTIQUE

M. Andy Hogan (Cape Breton-East Richmond): Madame l'Orateur, comme en fait foi la page 5822 du hansard du 15 mai, en répondant à la question concernant les critères sur lesquels on se fonderait pour décider de l'emplacement du service de traitement des données de son ministère dans la région atlantique, le ministre du Revenu national (M. Basford) en a énuméré plusieurs. Ces critères comprennent: le nombre de déclarations d'impôt faites dans la région de l'Atlantique, le nombre de travailleurs à temps partiel et à plein temps, les locaux et les moyens de communication disponibles.

J'aimerais ajouter d'autres observations sur cette question ce soir. Je crois que la région industrielle de Sydney est l'emplacement idéal pour un tel centre de traitement de données. Il y a beaucoup de travailleurs à temps partiel disponibles. Nos derniers chiffres sur le chômage dans l'île du Cap-Breton que m'a fait parvenir le ministère du Travail de la Nouvelle-Écosse révèlent des taux de chômage pour janvier, février, mars et avril de 13 p. 100, 16.1 p. 100, 17 p. 100 et 14.3 p. 100, respectivement. Ces chiffres ne tiennent pas compte, bien entendu, des travailleurs découragés, hommes ou femmes, qui ont cessé de chercher du travail parce que la situation leur semble désespérée. À part cela, le taux de participation de notre population active durant le premier trimestre de 1975 était de 8 points de pourcentage en deçà de la région économique n° 6 de la Nouvelle-Écosse, qui comprend le comté de Halifax. Il y a donc un nombre considérable de chômeurs disposés à travailler.

Lorsqu'on a annoncé l'établissement prochain d'un centre satellite de traitement des données à Winnipeg, on a signalé que cette initiative créerait, du moins au début, un emploi permanent à 125 employés hautement spécialisés et 1,000 emplois à temps partiel et assurerait une feuille de paie de 4 millions de dollars.

Je tiens à dire au ministre que l'Institut de technologie de la Nouvelle-Écosse, dans ma circonscription, enseigne maintenant l'informatique. On peut y former la plus grande partie du personnel spécialisé requis ainsi que les

[M. Marchand (Kamloops-Cariboo).]

employés à temps partiel. Grâce à la Société de développement du Cap-Breton et au collège du Cap-Breton, nous pouvons assurer l'espace voulu; je pense que le ministre trouverait les réseaux de communication plus que convenables.

Quand le ministère de l'Expansion économique régionale fut décentralisé, il y a environ deux ans, 84 employés travaillaient à Moncton, 43 à Halifax, 41 à Fredericton, 19 à Charlottetown et 41 à Saint-Jean de Terre-Neuve.

Les habitants de la Nouvelle-Écosse étaient heureux de voir la grande agglomération de Halifax-Dartmouth bénéficier d'une entente spéciale entre la Nouvelle-Écosse et le ministère de l'Expansion économique régionale. À Halifax, un montant de 87.7 millions de dollars fut affecté à l'aménagement du bord de mer, y compris la construction d'un grand hôtel dans le centre de la ville.

● (2220)

Au Cap Breton, d'aucuns trouvaient anormal de construire encore une autre hôtel de luxe à Halifax alors que notre problème du logement est si grave, mais le développement de Halifax a aidé le Cap Breton en ce sens que de nombreux habitants de cette région—ils ne se disent jamais ex-résidents du Cap Breton—peuvent obtenir des emplois permanents là-bas.

Nous espérons tous que le programme d'investissement visant à favoriser la croissance de la région métropolitaine donnera des fruits et nous sommes heureux de noter qu'à la suite de l'annonce de la subvention spéciale du MEER à la région de Halifax-Dartmouth, la société One Sackville Place Ltd. de Halifax a annoncé qu'elle allait construire un immeuble de huit étages à profil bas de 5 millions de dollars sur un terrain de 40,000 pieds carrés adjacent à l'Hôtel Nova Scotian, propriété de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Il est temps que certaines agences gouvernementales soient décentralisées en faveur des régions où le taux de chômage est élevé, particulièrement quand elles comprennent pratiquement 20 p. 100 de la population de la province, comme le Cap Breton.

Il est certainement injuste de laisser de telles régions tenter de combattre les bises de la concurrence internationale qui soufflent sur leurs industries de base alors que par une décision politique le processus de décentralisation des ministères du gouvernement permettrait d'assurer à ces régions si durement frappées leur développement de même que l'établissement d'entreprises diverses. Je fais appel au ministre de l'Expansion économique régionale (M. Jamieson) et au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen) pour qu'ils adoptent une attitude énergique vis-à-vis du ministre du Revenu national et d'autres membres du cabinet à l'égard de cette question qui en est une de principe, à mon avis. Ils contribueraient ainsi de façon importante à équilibrer l'expansion à l'échelle provinciale.

M. Len Marchand (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Madame l'Orateur, la question du député à la Chambre le 15 mai, ainsi que les remarques qu'il vient de faire, ont été provoquées par une déclaration faite par le ministre à Winnipeg le 9 mai.

Il avait alors annoncé la décision du gouvernement d'effectuer une décentralisation géographique du Centre des données d'Ottawa pour le traitement des déclarations d'impôt sur le revenu. Le premier de ces centres satellites s'implante actuellement à Winnipeg. Dans une période de cinq ans, des centres semblables—se rattachant tous à